

144° PROMOTION

PRO PATRIA

Une vie de Sous-Officier exemplaire



Statue du droit et du devoir qui rappelle à tout cadre qu'il doit suivre les leçons de l'un afin de devenir le défenseur de l'autre.

Adjudant
LACOSTE



**ÉVOCATION DE LA VIE
DE L'ADJUDANT
LACOSTE
PARRAIN DE LA
44^e PROMOTION**

9 fois cité, l'Adjudant LACOSTE était titulaire de :

- Chevalier de la Légion d'honneur pour services de guerre exceptionnels ;
- Médaille militaire pour services de guerre exceptionnels ;
- Croix de la valeur militaire avec 1 palme à titre posthume ;
- Médaille d'Outre-Mer avec agrafe " Extrême-Orient " ;
- Croix de guerre des T.O.E. avec 1 palme, 1 étoile de vermeil, 2 étoiles d'argent et 2 étoiles de bronze ;
- Médaille commémorative 1939-1945 avec agrafe " Libération " et " Engagé volontaire " ;
- Croix de guerre 1939-1945 avec 1 étoile de bronze et 1 étoile d'argent.

Engagé le 16 Septembre 1944, il rejoint les rangs de la 9^e Division d'Infanterie Coloniale puis le 6^e Régiment d'Infanterie Coloniale le 1^{er} Novembre 1944. Il n'est que 2^e Classe lorsqu'il obtient sa première citation à l'ordre du régiment.

Dès Octobre 1945, il suit son Régiment en Indochine. Rengagé pour deux ans en Avril 1946, il est cité à l'ordre de la division le 10 Juillet 1946.

Blessé à la face par des éclats de grenade au cours des combats d'Hanoi le 23 Décembre 1946, il est nommé Caporal le 1^{er} Janvier 1947. Son courage est récompensé par l'attribution de la Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de vermeil en Février 1947 puis avec étoile de bronze en avril 1947.

Nommé Sergent le 1^{er} Avril 1948, il se fait remarquer de nombreuses fois et est cité à l'ordre du Régiment le 16 Juillet 1948.

Par décret du 30 Décembre 1948, il se voit décerner la Médaille militaire pour services de guerre exceptionnels.

Désigné une nouvelle fois pour l'Extrême-Orient, il débarque à Haiphong le 24 Juillet 1949, et rejoint la 34^e Compagnie Légère de Supplétifs Militaires. Ses nombreuses actions d'éclat lui valent une 6^e citation à l'ordre de la division le 22 Janvier 1951.

Rengagé au titre du 29^e Bataillon de Marche de Tirailleurs Sénégalais, il se fait à nouveau remarquer et obtient le 25 Novembre 1951 une nouvelle citation à l'ordre de la division Son courage et son sang-froid lui valent d'être cité à l'ordre de l'armée le 23 Juin 1952.

Rapatrable sanitaire suite à une blessure, il débarque à Marseille le 16 Juillet 1952 Affecté au 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale en Septembre 1952, il est nommé Sergent-Chef le 27 Mars 1963.

Désigné pour continuer ses services en Extrême-Orient, il débarque à Saigon le 13 Mai 1954. Affecté aux commandos Nord Vietnam, il participe à de nombreuses opérations.

Rapatrifié fin de contrat en Mars 1955, il rejoint les rangs du 1^{er} Régiment d'Infanterie Coloniale. Rengagé pour 4 ans, il est muté au 9^e Régiment d'Infanterie Coloniale le 18 Avril 1956 et rejoint Alger le 4 Mai 1956.

Rapatrifié sanitaire une nouvelle fois, il rejoint la métropole en Juin 1956 pour se faire soigner pendant 1 an.

Sous-Officier exemplaire, il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 14 Août 1956. Il rejoint l'Algérie le 21 Juin 1958.

Affecté au 2^e Régiment d'Infanterie de Marine, il est nommé Adjudant le 1^{er} Juillet 1958 faisant preuve d'une combativité admirable, il est grièvement blessé au cours d'accrochages avec les rebelles le 13 Août 1958 dans la commune de M'Cisna, département de Sétif.

Décédé des suites de ses blessures, son exemple d'héroïsme et d'abnégation totale poussé jusqu'au sacrifice suprême est récompensé par une citation à l'ordre de l'Armée comportant l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme à titre posthume